



# Piétonisation et réfection des voiries



Ville de Fort-de-France

**RÉALISÉ (PHASE 1)  
À VENIR (PHASE 2)**

## Contexte

Confrontée à la congestion de son hyper-centre et à la dégradation des trottoirs et caniveaux qui renvoient une image dégradée et d'insécurité, la Ville de Fort-de-France a engagé un vaste plan de reprise des infrastructures urbaines, impliquant une réflexion globale sur l'accessibilité et la réappropriation des espaces de la ville.

Une première opération majeure a été réalisée lors du dernier trimestre 2003 : il s'agit de la réfection et de la modernisation de la rue de la République, programmée au titre du Grand Projet de Ville (GPV), qui bénéficie d'un beau succès populaire.

Parallèlement, l'étude d'un schéma directeur de voirie et de piétonisation a été engagée en 2003 sous la conduite d'opération de la DGA-STAP de la Ville de Fort-de-France, toujours dans le cadre du GPV.

## Objectifs

Le Programme de Développement et de Rénovation Urbaine (PDRU) a retenu ce plan global au titre des opérations prioritaires, compte tenu du réel impact fonctionnel et esthétique de ces travaux en termes de valorisation du cadre de vie et d'amélioration de l'image urbaine de la ville. Il s'agit d'obtenir un effet-levier sur la requalification d'espaces publics, avec un effet d'entraînement fort pour la programmation de construction et de rénovation de logements, mais aussi sur la fréquentation des commerces.

Dans ce sens, afin de cibler l'opération sur des secteurs à fort impact, les opérations sont programmées sur des secteurs stratégiques majeurs :

- rue Jacques Cazotte
- rue François Arago
- rue Victor Hugo
- rue Garnier-Pagès

Ces sites sont choisis à la fois pour :

- leur importance dans la hiérarchie viaire du Centre Ville,
- leur positionnement essentiel au sein de l'appareil commercial et économique,
- leur état de vétusté et la combinaison qui sera opérée avec le volet de mise en valeur et de rénovation de l'habitat et du commerce.

## Descriptif

- Etude, maîtrise d'œuvre et travaux de réfection de la voirie, intégrant la prise en compte de contraintes techniques, fonctionnelles et esthétiques :
  - déplacement des personnes âgées et/ou à mobilité réduite,
  - confort de déplacement des familles, des enfants,
  - écoulement des eaux pluviales,
  - dispositifs de régulation du stationnement sauvage sur les trottoirs.
- Aménagement du mobilier urbain défini dans le schéma directeur de piétonisation et de réfection de la voirie, en parallèle aux travaux relevant de la modernisation et de la sécurisation de l'éclairage public.
- Concertation avec les propriétaires pour coordonner les travaux de mise en valeur de l'habitat.



# Piétonisation et réfection des voiries



## Plan prévisionnel de financement

	Total	Europe	Conseil Général	Conseil Régional	Ville	ANRU
Rue J. Cazotte	1 400 000 €	434 000 €			406 000 €	560 000 €
	100 %	31 %			29 %	40 %
Rue V. Hugo	200 000 €				120 000 €	80 000 €
	100 %				60 %	40 %
Rue G. Pagès	500 000 €		171 100 €	100 000 €	28 900 €	200 000 €
	100 %		34 %	20 %	6%	40 %
Rue F. Arago	3 500 000 €		735 517 €	300 000 €	1 064 483 €	1 400 000 €
	100 %		21 %	9 %	30 %	40 %

## Conduite de l'opération

Maître d'ouvrage	Ville de Fort-de-France
Conduite d'opération	DGA STAP
Maître d'œuvre	Ville
Maîtrise foncière	Oui

## Échéancier prévisionnel de mise en œuvre

### Rue J. Cazotte

	2006	2007
Études		
Marchés		
Travaux		
Livraisons		

### rues V. Hugo, G. Pagès, F. Arago

	2011	2012	2013	2014
Études				
Marchés				
Travaux				
Livraisons				



Réfection de la rue Jacques Cazotte



Réfection du trottoir et de la voirie

Une opération du PDRU • Un programme en partenariat et cofinancé par

